

[fol. 93r] Memoire

26 [October] 1792

Il est de L'interet universel des peuples aussi bien que de celui de la Republique française d'anéantir le Despotisme des Tyrans couronnés, et surtout de ceux de la maison de Bourbon qui verront Toujours avec le plus mortel Deplaisir L'abolition de la Royauté en France—Dans le cas d'une Rupture avec L'Espagne, il se présente un Moyen facile et nullement dispendieux de rendre la liberté aux habitants de la Louisiane et de la Floride; ce qui ne contribuerait pas peu à l'emancipation generale de toute L'amerique meridionale du Joug tyranique<sup>1</sup> de la Castille, Sous lequel gemissent des Millions d'hommes, qui Soupirent après leur Independance, pour laquelle ils ont fait à différentes fois d'inutiles et des vaines Tentatives—Il est réservé à la Magnanimité de la Republique française de préparer dès à présent L'Affranchisement de ces peuples; et elle aura la gloire d'avoir déployé ses étendards invincibles pour La liberté de l'amerique Septentrionale et meridionale aussi bien que pour celle de plusieurs Nations de L'Europe—

Le Soussigné ancien officier des Etats unis de L'amerique, et Citoyen du Gouvernement des dits Etats au Sud de la rivièrè Ohio, ou Belle riviere, habite cette partie du Etats unis qui avoisine la Louisiane, depuis la fin de la Guèrre de L'indèpendance—Aiant été constamment employé dans les affaires publiques de cette partie des Etats unis, soit dans la Legislature ou dans d'autres emplois, il peut assurer avec grande Connaissance de Cause que les habitants de Kentucke, de Cumberland, et de tous les Etablissements formés à L'occident des Montagnes Apalaches, ne desirent rien tant que d'être autorisés à detruire la Tyranie des Espagnoles dans la Louisiane et la floride, afin de rendre la liberté aux habitants de ces deux Provinces et se procurer à eux mêmes la Navigation libre du fleuve du Mississippi, à laquelle L'Espagne pretend avoir un droit exclusif—La Disposition des habitants de ces Colonies Espagnoles, composés de français ou descendants de français qui se souviennent encore avec horreur, des Cruautés inouies des perfides Ministres Espagnoles, à L'èpoque de la Cession de la Louisiane en 1763, facilitera singulierement L'execution du Projet qui fait le Sujet de ce memoire; Ces Colonies sont principalement inhabitées par des français, des Anglais, [fol. 93v] et des Americaines des Etats unis; ils detestent l'esclavage auquel ils sont assujettis et à L'aproche des forces de la Republique française ils en agiront indubitablement comme ont fait les Allobroges et les Mayoisis.—

L'on offre donc de lever une Legion de Guerriers,<sup>2</sup> au nom de la Republique française sur les bords de la Belle riviere et dans les Contrées adjacentes peuplées d'hommes très belliqueux et fort redoutés par le Gouvernement Espagnol de la Louisiane. Cette Legion serait composée des Chasseurs Americains, Canadiens et habitants du paÿs des Illinois, tous Enemis jurés du Despotisme Espagnol—L'on ne demande ni Engagement, ni Accoutrement, ni habillement, ni paie—L'on voudrait se reserver simplement la Nomination des officiers, afin de n'avoir que Ceux dont le Civisme et le Courage soient reconnus, et qui aient la Confiance de la Legion—On propose que la Legion ne puisse excéder Dix Milles hommes, laissant à la Décision des officiers le Nombre qu'ils croiraient necessaire au dessous de cette Limitation—Dans les Conquetes qui seraient faites on ne s'emparera que des Biens royaux, ceux du Clergé et des Officiers du Gouvernement Espagnol, dont une partie appartiendrait à la Republique française et L'autre à la legion, pour les dédomager de leurs fatigues et pertes, et pour les récompenser—La Nouvelle Orleans, Cette Clef du Mississippi serait le premier grand Objet en vue, pour la Conservation de laquelle, quelques fregattes françaises coopèreraient avec les troupes de la Legion qui descendraient le Mississippi—On pourrait même

<sup>1</sup> All spelling, capitalization, and punctuation are original. Many place names and other important information were underlined, seemingly by someone in the French Foreign Ministry, though it is possible Mountflorencé added the underlining himself.

<sup>2</sup> Mountflorencé struck the phrase "de Guerriers."

emploier quelques Sauvages dans cette Expedition; et tous les Sauvages de ces Cantons sont entierement devoués aux français qu'ils appellent leurs frères ainés—La Seulle Dépense de la République serait celle de quelques pièces de Campagne qu'on pourrait embarquer au Havre pour Alexandrie, et que L'on transporterait delà à L'ancien fort DuQuesne, aujourd'hui Pittsburg, où on les embarquerait pour Kentucke; il faudrait aussi de la poudre, du plomb et des Boulets; et il serait necessaire de pourvoir à la Subsistances des troupes du moment de leur Rassemblement—Les Prises qui seraient faites dédomageraient bien amplement la Republique de ces petites Avances, outre la Gloire qui en resulterait à la france d'avoir tant fait dans L'ancien et le nouveau Monde pour la Destruction [fol. 94r] totale de la Tyranie et du Despotisme—

Il suffirait donc que le Soussigné fut revetu de pouvoirs competents de la Republique pour lever cette Legion qui serait regardée comme troupes françaises, et que le Secret le plus inviolable fut préservé, afin de dérober aux Espagnols la connaissance de L'expedition projetée, et d'épargner au Gouvernement des Etats unis le Désagrément d'être obligé de s'opposer à ce plan d'opérations; Cependant il serait essentiel que le Ministre de france à Philadelphie en fut instruit, pour déjouer les Reclamations qui pourraient être faittes par la Cour de Madrid; peut-être même serait-il expedient de faire négocier un nouveau traité d'alliance avec les Etats unis, pendant que L'on travaillerait à L'exécution du Projet—

L'on propose de marcher en Louisiane au commencement du Printemps prochain—Le Soussigné part pour les Etats unis dans trois ou quatre jours; C'est donc L'affaire du moment, si le projet est goûté—L'on entrerait dans de plus grand Details et dans des Explications plus étendues, si le Gouvernement le trouvait nécessaire—

Le 26 Octobre L'an 1er. de la Republique

J. C. Mountflorencé  
Ancien Major au Service des Etats unis, hôtel de  
Nisner, rue Grenelle St honoré à Paris—

Il est bien entendu qu'on laissera aux habitants du paÿs que L'on pourra conquerir la liberté de se former tel Gouvernement Republicain qu'ils jugeront à propos, entierement independant des Despotes de L'Europe—